

Communiqué de presse

Paris, le 3 mai 2016

**2ème édition du Baromètre du Grand Paris
Logement : les acteurs économiques demandent 90 000 mises en chantier annuelles**

Le besoin d'accélérer en matière de logement est l'un des messages clés du 2ème Baromètre du Grand Paris des entreprises, réalisé par la CCI Paris Ile-de-France et les fédérations professionnelles, en partenariat avec le MEDEF et la CGPME. Les projets liés au logement, comme ceux relatifs au transport et à l'aménagement, sont en bonne voie mais les entreprises tardent à en ressentir les effets. Les ambitions doivent être revues à la hausse, grâce à un travail partenarial plus efficace de l'ensemble des acteurs publics et privés.

Lancé en octobre 2015 à l'initiative de la CCI Paris Ile-de-France, le Baromètre du Grand Paris des entreprises présente chaque semestre les indicateurs des fédérations professionnelles permettant de suivre l'avancée du Grand Paris, leur vision des freins qu'elles rencontrent et des solutions qui pourraient leur être apportées.

Le 1^{er} numéro du Baromètre publié en octobre dernier, salué par le Comité Interministériel du Grand Paris, mettait l'accent sur les transports. Cette seconde édition aborde le sujet central du logement. « *La construction de logements connaît une embellie, mais cela reste insuffisant pour rattraper le retard d'ici à 2030 et répondre aux besoins qui restent criants. Il faut viser 90 000 nouveaux logements par an.* » souligne Jean-Paul Vermès, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Cet objectif est réalisable en s'appuyant sur les nouvelles incitations nationales mises en place, telles que le renforcement du prêt à taux zéro et l'assouplissement du dispositif Pinel. De même, à l'échelle régionale, l'installation d'un Comité exécutif pour le logement autour du Préfet de Région et la constitution de nouveaux opérateurs dotés d'une force de frappe inédite, tels que Grand Paris Aménagement et l'EPF Ile-de-France, dégagent des perspectives prometteuses.

Les entreprises sont en mesure de répondre à cet objectif ambitieux. Les fédérations confirment que celles en lien avec le Grand Paris travaillent en sous-régime. Pour Etienne Guyot, directeur général de la CCI Paris Ile-de-France, le message est limpide : « *Les projets sont en bonne voie, mais les entreprises tardent à en ressentir les effets, malgré quelques frémissements. Il faut accélérer, les entreprises y sont prêtes* ».

Pour que les entreprises, qui ont le savoir-faire et des projets à proposer en matière d'aménagement, de logement, ou encore d'immobilier d'entreprise, puissent faire plus pour le Grand Paris, acteurs publics et privés doivent travailler davantage ensemble et passer à la vitesse supérieure.

Pour consulter le 2^{ème} baromètre du Grand Paris : www.cci-paris-idf.fr/etudes/grand-paris/developpement-economique/2eme-barometre-du-grand-paris-des-entreprises-etudes

Relations presse :

Isabelle de Battisti : + 33 (0) 1 55 65 70 65 - idebattisti@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - www.cci-paris-idf.fr/espace-presse